

Technicien menuisier agencieur

Le ou la titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portails) et intérieures (portes, escaliers, parquets). Il ou elle construit aussi des menuiseries d'agencement (placards, rangements, rayonnages, dressing...).

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en oeuvre de la menuiserie et de l'agencement ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers-ères et compagnons professionnels.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro trouvera un emploi dans les PME en menuiserie du bâtiment et/ou d'agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat collectif et individuel.

Métiers accessibles :

- Menuisier-ère
- Agencieur-euse de cuisines et salles de bain

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Arts du bois ; Charpentier bois ; Charpentier de marine ; Menuisier en sièges ; Menuisier fabricant de menuiseries, mobilier et agencement ; Menuisier installateur ; Encadreur ; Tonnellerie ; Conducteur-opérateur de scierie ; Mécanicien conducteur de scieries et industries mécaniques du bois.

Qualités requises :

- créativité et technicité
- connaissances informatiques
- maîtrise du dessin et des logiciels spécialisés
- organisation

Statistiques

En 2015, en N-C : Formation peu demandée (- de 0,8 demande pour 1 place)

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **L'entreprise et son environnement** : intervenants (maître d'œuvre, géomètre...), déroulement d'une construction, systèmes économiques.

- **Communication technique** : outils de représentation (croquis, schémas, perspectives, mises au plan, logiciels de DAO...), cotation (cotes des machines, outils, réglages...).
- **Confort et habitat** : isolation, étanchéité, sécurité, accessibilité, ergonomie.
- **Mécanique et résistance des matériaux** : statique (forces, charges, déformation...), liaisons et stabilité des ouvrages.
- **Ouvrages** : familles d'ouvrages (menuiseries extérieures, intérieures, agencement ; plafonds, parquets, rangements de cuisine, salles de bains...), technologies auxiliaires (électricité, alarmes, systèmes programmables...).
- **Matériaux, produits et composants** : bois, produits en plaques, matériaux métalliques, isolants, produits de jointement, de fixation, d'assemblage, de préservation et de finition, composants (quincaillerie, accessoires...).
- **Moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier** : technologies et procédés de coupe, moyens et systèmes d'usinage, outillages de coupe, moyens et techniques d'assemblage, de montage, placage, finition, traitement, contrôle, manutention, conditionnement, stockage, chargement...
- **Santé et sécurité au travail** : prévention des risques, organisation et protection du poste de travail...
- **Organisation et gestion de fabrication et de chantier** : gestion des temps, délais, coûts, qualité ; maintenance et sécurité sur chantier.

- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Bois option Menuiserie - agencement (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Aménagement finition (*hors Picardie*)
- BTS Agencement de l'environnement architectural (*hors Picardie*)

Où se former en NC ?

En lycée privé :

- LP Champagnat Païta

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique :
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve de technologie :
 - analyse technique d'un ouvrage, coeff. 3
 - préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier, coeff. 3
- Epreuve pratique prenant en compte la période de formation en milieu professionnel :
 - réalisation et suivi des ouvrages en entreprise, coeff. 2
 - fabrication d'un ouvrage, coeff. 3
 - mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier, coeff. 2
 - économie - gestion, coeff. 1
 - prévention – santé – environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- www.capeb.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »,
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) <http://cio.ac-noumea.nc/>

N'hésitez pas à rencontrer un ou une conseiller-ère d'orientation-psychologue.